

# Construire sa société et la faire vivre

## DURÉE DE LA FORMATION

2 jours (14heures)

## PRÉREQUIS

Sans prérequis

## TARIF

Gratuite pour les contributeurs Vivea

**448 euros** pour les non contributeurs

## NOMS, FONCTIONS DES INTERVENANTS

Isabelle VALARCHER, conseillère société ADASEA,  
Caroline MARY, conseillère société ADASEA.

## ACCÈS EN SITUATION DE HANDICAP

Merci de prendre contact avec le responsable de stage afin d'envisager les aménagements possibles et personnaliser votre accueil.

## COORDONNÉES DU RESPONSABLE DE STAGE

**Isabelle VALARCHER — 04 71 45 56 17**

Renseignements, pré-inscription, programme, bulletin d'inscription avec Conditions Générales de Service envoyés sur simple demande auprès du responsable de stage



**89%**

de taux de satisfaction stagiaires global  
en 2021.



**Formations financées,  
tout ou en partie, par VIVEA**



**ADASEA est certifiée**  
Certification QUALICERT référentiel  
« des engagements certifiés pour la  
FORMATION des entrepreneurs du vivant »  
REviv/03

Les formations ouvrent droit à un crédit d'impôt aux exploitants imposable au bénéfice réel dans la limite de 40h de formation par an (taux du smic \*nb d'h). L'exploitant (e) peut se faire remplacer et bénéficier d'une aide au remplacement

L'ADASEA du Cantal, organisme de formation agréé, associée à la FDSEA et aux Jeunes Agriculteurs du Cantal, proposent régulièrement des sessions de formations, concernant le domaine de l'emploi, le fonctionnement sociétair, l'installation, la prise de responsabilité et autres sujets liés à l'actualité.



## OBJECTIFS DE LA FORMATION

- S'approprier les outils techniques et juridiques indispensables au bon fonctionnement sociétair.
- Être capable de prendre des décisions dans la vie de la société, en remettant les relations humaines au centre du projet.
- Percevoir ses principales conditions de réussite.
- Préparer les contrats entre les associés et avec la société.



## DESRIPTIF / CONTENU DE LA FORMATION

Des besoins individuels de chacun aux objectifs de l'entreprise.

Les différents types de société et leurs particularités.

Notions de contrat, personne morale, formalisme.

Les statuts : leur contenu.

Le partage de l'outil de production à la constitution, à l'entrée, à la sortie.

Devenir des biens meubles et des biens immeubles

Les mouvements d'associés ; entrée, retrait d'un associé

Les conséquences. Les questions à se poser

Les différents choix à faire- Les incidences de chaque choix.



## DATES ET LIEUX DE LA FORMATION

- **Le 19 juillet et 26 juillet 2022 à Aurillac**

(version du 18/05/2022)